

PROGRAMME DE COURS :

« Initiation et recyclage cariste suivant la R.489 de la CNAMTS »

CACES® Cat 1 à 7

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489

INFORMATIONS PRATIQUES

Public visé :

Toute personne appelée de par ses activités à conduire, même occasionnellement un chariot automoteur à conducteur porté.

(Article R.4323-54 du Code du Travail).

Durée :

Initiale : 4 jours soit 28 heures

⇒ 1 jours Théorie, 2 jours Pratique et 1 jour Test.

Expérimenté: 3 jours soit 21 heures (1 journée de théorie, 1 journée de pratique et 1 journée d'évaluation finale)

recyclage : 2 jours soit 14 heures (1/2 journée de théorie, 1/2 journée de pratique et 1 journée d'évaluation finale)

Le CACES® correspondant à la catégorie évaluée sera délivré au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques.

Intervenants :

- 1 Formateur spécialiste de la manutention mécanisée.
- 1 Testeur pour la partie test.

Modalités d'accès :

- Dès réception du bulletin d'inscription et du devis signé.

Délais d'accès :

En INTRA : de 2 à 5 jours suivant la disponibilité du formateur.

En INTER : Suivant le calendrier Inter-entreprise

(voir site internet)

Pré requis :

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Être reconnu apte médicalement.
- Savoir lire et comprendre le français.

Méthodes et Moyens pédagogiques:

- Salle de cours équipée.
- Un livret sera remis aux stagiaires.
- Matériel audio visuel
- Participation active des candidats lors des apports théoriques et des mises en situation pratiques.
- Support vidéo sécurité cariste.
- Chariots automoteurs à conducteur porté.

Equipement de protection individuelle :

- Chaussures de sécurité.
- For' Expert étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Accessibilité aux personnes handicapés :

- Accessibilité aux personnes handicapés reconnu apte médicalement.
- Conditions d'accueil conforme aux normes d'accessibilité des publics en situation de handicap.

Conditions tarifaires :

- A partir de 220€ HT par jour pour les formations en INTER
- Se référer à l'offre de prix envoyé avec le programme.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectifs de la formation :

- Evaluer les connaissances et savoir-faire des conducteurs pour la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention suivant la recommandation R.489 de la CNAMTS.

A l'issue de cette formation, le stagiaire est capable de :

- Situer le rôle des Instances et répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau, de la réglementation.
- Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du chariot pour les utiliser dans des conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort.
- Repérer les risques inhérents à un trajet à parcourir, expliciter et justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre.

Nous contacter : Téléphone : 04.67.66.44.78 -Email : contact@forexpert-formation.com



CONTENU DE LA FORMATION

I - PARTIE THEORIQUE

1)- La législation & la réglementation :

- Décret 98.1084 du 02/12/1998,
- Recommandation CNAMTS R.489,
- Rôles et missions des différentes instances, organismes de prévention, de contrôle, etc ...,
- Critères de sélection du cariste et qualités exigées,
- Les responsabilités pénales en cas d'accident,
- La réglementation et circulation sur la voie publique,

2)- Classification et technologie

- La classification et symbolisation des chariots,
- Les différentes catégories de chariots et leurs caractéristiques,
- Les équipements adaptables aux chariots,
- Les principaux organes d'un chariot élévateur et les dispositifs de sécurité,
- La chaîne cinématique du chariot,
- Composition et fonctionnement d'un circuit hydraulique,
- Les différents types de palettes et leur utilisation.

3)- La sécurité :

Conducteur :

- Les notions de danger grave et imminent,
- Les interdictions formelles en terme de transport et d'élévation de personnes,
- Les opérations de prise de poste et de fin de poste,
- Consignes à respecter en cas d'incendie, d'accident corporel ou matériel,
- Les équipements de protection individuelle indispensables au cariste.

4)- Chariot, charge transportée :

- Les vérifications à effectuer et la maintenance de 1er niveau,
- Informations fournies par la plaque du constructeur et la plaque de charge,
- Les notions d'équilibre, de stabilité du chariot,
- La capacité maximale d'utilisation des chariots élévateurs,
- Les cas de renversement d'un chariot élévateur ou de la charge transportée,
- Les techniques de prise et dépose de charges,
- Les techniques de stockage et déstockage en palettier,
- La distance de freinage,
- La composition et la mise en charge des batteries,
- Les techniques de chargement / déchargement de véhicules,
- Modalités et consignes à respecter pour le changement d'une bouteille de gaz / remplissage du réservoir en carburant,
- Fonctionnement et réglage d'un siège à suspension.

5)- Environnement :

- Connaissances du plan de circulation et du Protocole de sécurité,
- Les consignes de conduite, de circulation et de stationnement dans l'entreprise,
- Les pictogrammes de manutention,
- L'étiquetage des produits dangereux,
- L'importance du carnet de bord et la remontée d'information,
- Les panneaux de circulation.

II - PARTIE PRATIQUE

Ce programme est donné à titre indicatif : certains points seront plus ou moins approfondis selon la catégorie de chariots concernée par la formation.

- Opérations de maintenance de 1^{er} niveau (vérifications).
- Opérations de prise de poste.
- Présentation des différents types de chariots et d'équipements.
- Explications et fonctions des différents organes et équipements du chariot.
- Essais de fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Circulation marche Avant-Arrière, ligne droite, courbe, plan incliné...
- Exercices de gerbage et dégerbage à différentes hauteurs.
- Exercices de stockage et déstockage en palettiers.
- Exercices combinés : circulation, gerbage et dégerbage dans un circuit matérialisé.
- Choix du chariot en fonction d'une manutention donnée (adéquation).
- Exercices de chargement et déchargement d'un véhicule d'une remorque :
 - ⇒ Latéralement depuis le sol,
 - ⇒ Par l'arrière à partir d'un quai.
- Manutention de charges longues / déformables / volumineuses.
- Stationnement en sécurité du chariot.
- Les opérations de fin de poste.
- Signaler les anomalies ou difficultés rencontrées.

Déscriptif des Catégories de CACES

Catégorie 1A Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite : RS5055

Catégorie 1B Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20 m : RS5057

Catégorie 2B Chariots tracteurs industriels : RS5058

Catégorie 3 Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux : RS5054

Catégorie 4 Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux à capacité nominale > 6 tonnes : RS5059

Catégorie 5 Chariots élévateurs à mat rétractable : RS5060

Catégorie 7 Conduite hors production des chariots : RS5062

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE

Certificateur SGS ICS de Délivré le : 31/10/2023 - Valable jusqu'au : 28/09/2024

Durée de validité : 5 ans

III - CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ACQUISES

Tests CACES® : Théorie et pratique suivant le référentiel de la **CNAMTS R.489**.

Tests théoriques (questionnaire) réalisés dans une salle de formation équipée. Durée : 1h30 (incluant les corrections).

Tests pratiques (utilisation de l'engin). Durée : 45 minutes par candidat (suivant la catégorie).

Feuille d'émargement, certificat de réalisation, attestation de fin de formation et Carte CACES®.

En cas d'échec aux tests, un compte-rendu sera adressé à l'entreprise spécifiant les manques de connaissances du conducteur et le complément de formation souhaitable à lui apporter.

IV - VALIDATION DU STAGE

Le **CACES®** correspondant à la catégorie évaluée sera délivré au conducteur ayant passé **avec succès les tests théoriques et pratiques**. Les tests CACES sont réalisés par des partenaires certifiés.

COMPETENCES ET DEBOUCHES

Compétences visées / Attestées

- Circuler à vide comme en charge avec un chariot de manutention automoteur à conducteur porté
- Utiliser en sécurité les chariots automoteurs de manutention à conducteur porté des catégories concernées

Certifications

Délivrance d'un certificat CACES® R489 en rapport avec la catégorie concernée sous réserve de la réussite aux tests.

Sarl FOR'EXPERT - 10, Avenue Fontcouverte - 84000 AVIGNON

Téléphone : 04.67.66.44.78 - Email : contact@forexpert-formation.com - www.forexpert-formation.com

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 84 03139 84 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur »

Sarl au capital de 7 500 euros – Siret : 515 210 789 000 19 – RCS AVIGNON 515 210 789 – NAF 7022 Z –

TVA FR41515210789 – RIB : 14607 – 00057 – 06021492865 77

Date de création du document : 06/01/2020 actualisé le 18/02/2021 actualisé le 07/02/24

